



PLAN DES MESURES D'URGENCE

FICHE AIDE-MÉMOIRE

QUOI FAIRE EN CAS D'ACCIDENT RADIOACTIF OU NUCLÉAIRE?

(Hyperliens fonctionnels, vous n'avez qu'à cliquer pour une consultation)

Source : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/incident-radiologique-ou-nucleaire>

Un accident radiologique et nucléaire se traduit par un rejet de matières radioactives à l'extérieur des conteneurs ou des installations prévus pour les retenir. Un tel accident peut se produire si une complication se présente lors du transport ou de l'utilisation de matières radioactives à des fins médicales ou industrielles ou encore si un problème grave de fonctionnement survient à l'intérieur d'une installation nucléaire, en particulier dans une centrale nucléaire.

L'accident le plus sérieux découlerait d'une surchauffe du cœur du réacteur d'une centrale nucléaire, qui libérerait des matières radioactives en dehors du réacteur. Des mécanismes de sécurité sont toutefois mis en place pour éviter qu'un tel accident se produise.

Apprenez-en davantage sur le risque radiologique et nucléaire:

- [Connaissez les conséquences sur la santé](#)
- [Renseignez-vous sur les installations à risque dans votre région](#)
- [En cas d'accident nucléaire, mettez-vous à l'abri](#)
- [Prenez les comprimés d'iode si prescrits](#)
- [Sachez quoi faire après un sinistre](#)

Connaissez les conséquences sur la santé

Le rejet de matières radioactives peut entraîner des conséquences sur la santé. Il peut notamment accroître le risque d'avoir un cancer. Les conséquences sur la santé dépendent des éléments suivants :

- l'intensité de la source de rayonnement;
- la proximité;

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville
220, rue du Couvent, Saint-Épiphanie, G0L 2X0
www.saint-epiphane.ca

Téléphone : 418-862-0052
Télécopieur : 418-862-7753
Courriel : bureau@saint-epiphane.ca

S'UNIR POUR PROSPÉRER!



- la nature du rayonnement;
- le temps d'exposition.

Les personnes exposées peuvent subir

- une irradiation externe, si elles sont à proximité de la source de rayonnement. Ce risque concerne surtout le personnel des centrales nucléaires;
- une contamination interne, si elles respirent des éléments radioactifs, consomment des aliments ou de l'eau contaminés ou si des éléments radioactifs pénètrent par une plaie. Les éléments radioactifs se fixent alors dans le corps sur certains organes, en particulier sur la glande thyroïde;
- une contamination externe, lorsque des poussières radioactives se déposent sur la peau, les cheveux et les vêtements.

Renseignez-vous sur les installations à risque dans votre région

Au Québec, dans la région du Centre-du-Québec, la centrale nucléaire Gentilly-2 a cessé ses activités en décembre 2012. Une analyse des risques résiduels réalisée par des experts en évaluation du risque radiologique démontre que l'installation nucléaire ne représente plus un danger pour les populations avoisinantes grâce aux travaux de déclassement entrepris en 2013. Dans ce contexte, les mesures de protection appliquées au cours des dernières années, y compris la prise de comprimés d'iode stable, ne sont plus nécessaires.

Dans la région de l'Outaouais, la partie sud du territoire de la zone d'exploitation contrôlée (zec) Saint-Patrice, dans la municipalité de Sheenboro, se situe dans le périmètre visé par les mesures prises en cas d'accident aux Laboratoires nucléaires canadiens de Chalk River, situés en Ontario. Ces mesures figurent dans un plan particulier d'intervention.

En cas d'accident nucléaire, mettez-vous à l'abri

Se mettre à l'abri est la première consigne à suivre en cas d'accident nucléaire. Elle s'applique à un périmètre restreint autour des lieux de l'accident. Les consignes suivantes doivent aussi être respectées :

- ne tentez pas de retourner à votre domicile si vous vous êtes abrité ailleurs. Dans les lieux publics (par exemple un centre commercial), votre sécurité est assurée par le personnel sur place, par les policiers ou par les pompiers;
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école ou au service de garde, car ils y sont à l'abri et en sécurité;



- ne vous abritez pas dans votre voiture si un abri sûr comme une habitation se trouve à proximité, car un véhicule ne vous protège pas des matières radioactives aussi bien qu'un bâtiment;
- remontez les fenêtres de votre véhicule et n'activez pas la ventilation si vous n'avez pas d'autre choix que de vous y abriter.

Restez à l'abri tant que les autorités le demandent. Les matières radioactives rejetées dans l'environnement sont invisibles et inodores.

Prenez les comprimés d'iode si prescrits

Si le directeur de santé publique de votre région le recommande, prenez des comprimés d'iode selon la dose prescrite. La prise de comprimés d'iode a pour effet de saturer la glande thyroïde en iode stable (non radioactif). Ainsi saturée, la thyroïde n'est plus en mesure d'absorber ni de fixer l'iode radioactif, qui est alors éliminé naturellement par l'organisme. Cela réduit donc le danger d'une contamination interne. Les comprimés d'iode protègent uniquement la glande thyroïde et seulement contre l'iode radioactif. Leur utilisation est complémentaire à la mise à l'abri qui protège le corps entier contre les radiations.

Des comprimés d'iode sont disponibles pour les populations habitant proche de sites nucléaires. Les résidents demeurant dans un rayon de neuf kilomètres autour de la cheminée du réacteur des Laboratoires nucléaires canadiens de Chalk River, notamment, ont reçu ces comprimés.

Au domicile, les comprimés d'iode devraient être conservés au même endroit que les autres médicaments, dans un lieu sécuritaire tempéré (de 15 °C à 30 °C), non accessible aux enfants et à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Contre-indications à la prise de comprimés d'iode

De façon générale, il y a très peu de personnes pour lesquelles la prise d'iode stable est contre-indiquée. Ce sont les personnes présentant

- une allergie connue à l'iode (les allergies aux fruits de mer ou aux produits de contraste utilisés lors des examens radiologiques ne représentent cependant pas des contre-indications);
- une maladie de la thyroïde, de type hyperthyroïdie, associée à une maladie cardiaque;



- une des maladies rares suivantes : dermatite herpétiforme, vasculite hypocomplémentique, myotonie congénitale, pemphigus vulgaire et iodermie tubéreuse.

Effets secondaires des comprimés d'iode

Les effets secondaires associés à la prise de comprimés d'iode sont très rares. Des malaises bénins et passagers peuvent se présenter occasionnellement. Ces manifestations disparaissent sans traitement dans la majorité des cas.

Suivez les consignes des autorités

En cas d'accident nucléaire, consultez les médias pour connaître les consignes émises par les autorités.

En cas de contamination de l'environnement, les autorités peuvent, par exemple, interdire la consommation de denrées alimentaires fraîches et d'eau ou la pratique de certaines activités à l'extérieur. Les rejets radioactifs peuvent contaminer, à des degrés divers, l'air, l'eau, le sol, les aliments, dans un rayon plus ou moins grand selon les circonstances.



Évacuez votre domicile

Les autorités peuvent aussi ordonner l'évacuation préventive d'un secteur avant un rejet de matières radioactives ou l'[évacuation d'un secteur](#), dans le périmètre proche de l'accident, en cas d'exposition prolongée à des rejets radioactifs.



Sachez quoi faire après un sinistre

Consultez la section « [Après un sinistre](#) » pour connaître les consignes et les recommandations à suivre pour un retour à la normale sécuritaire.



Autres liens utiles

- [Événements radiologiques et nucléaires](#) – Santé Canada

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville
220, rue du Couvent, Saint-Éphane, G0L 2X0
www.saint-epiphane.ca

Téléphone : 418-862-0052
Télécopieur : 418-862-7753
Courriel : bureau@saint-epiphane.ca



- [Matériel d'information](#) – Gouvernement du Québec
- [Gestion des urgences et sécurité nucléaire](#) – Commission canadienne de sûreté nucléaire
- [Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire \(PFUN\)](#) – Santé Canada
- [Préparatifs d'urgence](#) – Laboratoire nucléaires canadiens